

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26306373

Déposé
23-01-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0756523388

Nom(en entier) : **Pucet**

(en abrégé) :

Forme légale : Fondation privée

Adresse complète du siège Route de Chênemont, Cor. 130
: 5032 Gembloux**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS, DIVERS

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de la Fondation privée « PUCET » ayant son siège à 5032 Corroy-le-Château, rue de Chênemont, 130, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0756.523.388, du 13 juin 2025:

« [...] »

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'administration qui constate :

1. que l'ensemble de ses membres du Conseil sont présents ;
2. que le Conseil d'administration est donc régulièrement constitué et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Nomination des quatres représentants de Branches ;
2. Désignation du Président du Conseil d'administration ;
3. Personne de confiance – Durée et caractéristiques du mandat ;
4. Désignation de délégués à la gestion journalière ;

DELIBERATIONS

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Le Conseil d'administration désigne en qualité de représentants des quatre branches issues des quatre descendants au 1er degré de Monsieur Michel Marchandise, les personnes suivantes :

- Branche Thomas MARCHANDISE, Monsieur Thomas MARCHANDISE, préqualifié
- Branche Rachel MARCHANDISE, Madame Rachel MARCHANDISE, préqualifiée
- Branche Louis MARCHANDISE : Monsieur Louis MARCHANDISE, préqualifié
- Branche Donald MARCHANDISE : Monsieur Donald MARCHANDISE, préqualifié

Le Conseil d'administration désigne Monsieur THIBAUT Meurice comme Président.

Le Conseil d'administration décide de préciser les contours du mandat de la Personne de Confiance. Cette dernière, à savoir Monsieur THIBAUT Meurice, a vu son mandat être reconduit au cours de la séance du Conseil d'administration du 16 décembre 2024.

Il est précisé que ce mandat a été octroyé pour une durée déterminée de 3 années, renouvelable.

Le Conseil d'administration décide de nommer deux délégués à la gestion journalière, étant Monsieur MARCHANDISE Thomas, et Madame MARCHANDISE Rachel, préqualifiés. Ils exerceront leur fonction en formant un collège, et agiront donc conjointement. Chacun des deux délégués à la gestion journalière est autorisé à agir individuellement, ils peuvent également agir conjointement. Plus rien ne figure à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 00 minutes.

[...]

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME